

MÉMO TECHNIQUE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES Du 14 février au 06 mars 2022

Qui : - entrée en 1^{er} année de maternelle (enfants nés en 2019)
- passage en CP (pour les écoles de Sainte-Ménéhould)
- nouveaux habitants

Où : À la Mairie de résidence

Comment : Fiche d'inscription accompagnée de : - certificat de radiation (si nouveaux habitants)
- photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents

Procédure :

